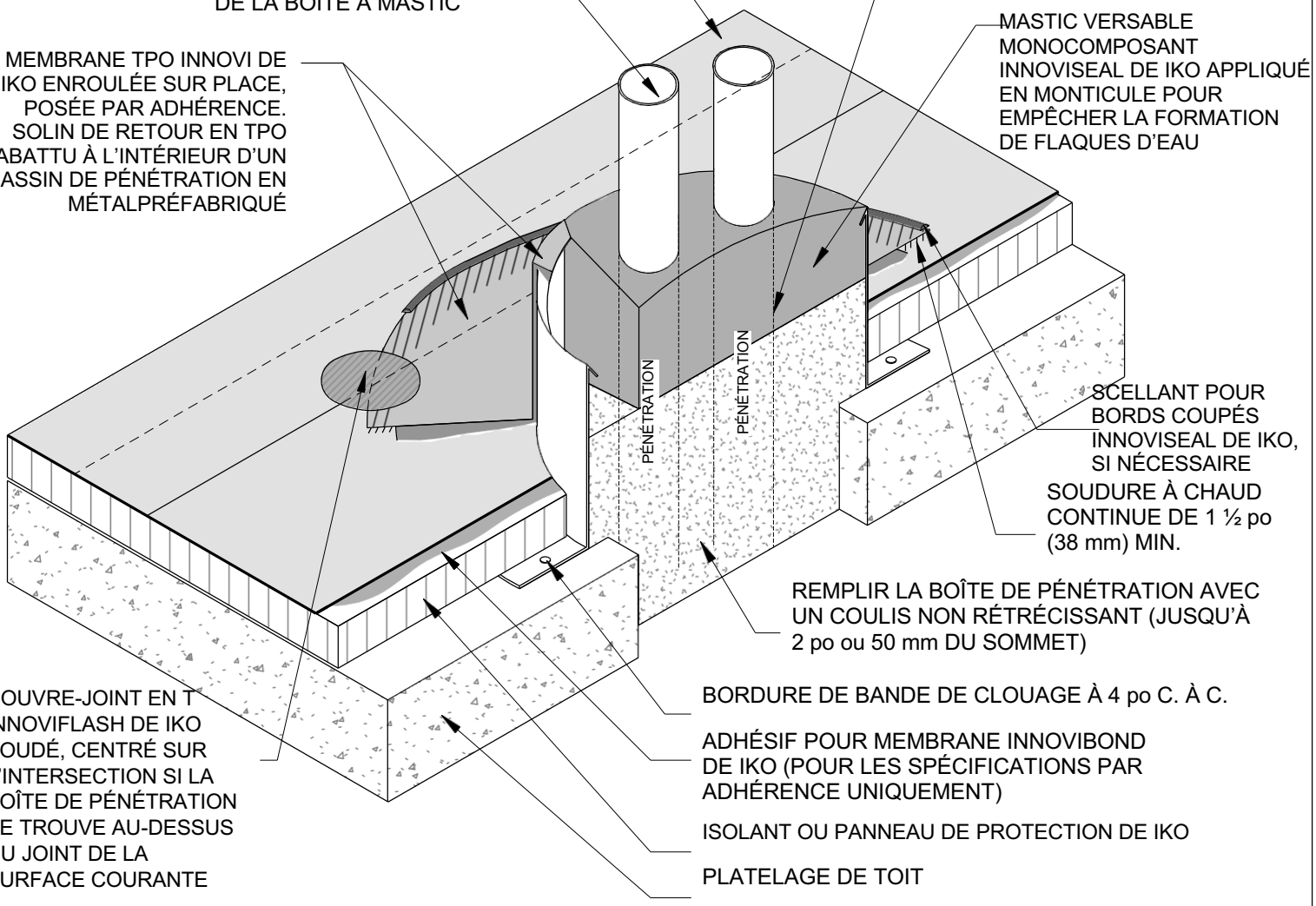


NOTES :

1. CONSULTER IKO.COM/COMM POUR OBTENIR LES INFORMATIONS D'INSTALLATION LES PLUS RÉCENTES.
2. TOUS LES TRAVAUX DE MENUISERIE OU DE FERBLANTERIE DOIVENT ÊTRE CONÇUS ET RÉALISÉS CONFORMÉMENT AUX EXIGENCES DES NORMES LOCALES OU AUX SPÉCIFICATIONS DU PROJET. CES ÉLÉMENTS DOIVENT ÊTRE EXAMINÉS ET APPROUVÉS PAR UN PROFESSIONNEL DE LA CONCEPTION AGRÉÉ. IKO DÉCLINE TOUTE RESPONSABILITÉ CONCERNANT L'INSTALLATION DES ÉLÉMENTS ASSOCIÉS OU LES DOMMAGES CAUSÉS AU SYSTÈME DE TOITURE EN RAISON D'UNE INSTALLATION DÉFECTUEUSE.
3. APPLIQUER LE MASTIC VERSABLE MONOCOMPOSANT IKO EN FORMANT UN MONTICULE POUR PERMETTRE L'ÉCOULEMENT DE L'EAU (PROFONDEUR MINIMALE DE 2 po ou 50 mm). SI LA BOÎTE À MASTIC EST PLUS PROFONDE QUE 50 mm (2 po), ELLE PEUT ÊTRE REMPLIE DE COULIS NON RÉTRÉCISSANT AVANT L'APPLICATION DU MASTIC VERSABLE MONOCOMPOSANT.
4. LA MEMBRANE DOIT ÊTRE POSÉE À MOINS DE 12,7 mm (½ po) DE LA PROJECTION.
5. NE PAS INSTALLER SUR DES BOÎTES À MASTIC EXISTANTES.
6. NE PAS UTILISER LORSQUE LA TEMPÉRATURE DES CONDUITES DE SERVICE DÉPASSE 160 °F (71 °C). SE RÉFÉRER AU DÉTAIL T-P-4.

Titre : BOÎTE À MASTIC MÉTALLIQUE FABRIQUÉE SUR PLACE	Numéro de détail : T-P-13

Date de pub. : 01/08/2025	Durée maximale de la garantie : 30 ans	Pas à l'échelle

IKO COMMERCIALE® Spécifiez en toute Confiance.

INNOVI™ TPO